



**COMMISSION DE SUIVI DU CODE DE BONNE CONDUITE DES
PARTIS POLITIQUES (CSCBC)**

**Monitoring du respect du code de bonne conduite des partis
politiques en République de Guinée**

"Présidentielle 2020"

RAPPORT N°5

Novembre 2020

SOMMAIRE

I. Introduction	3
1.1. Brève présentation de la Commission de Suivi du Code de Bonne Conduite des Partis politiques (CSCBC)	3
1.2. Contexte et description du projet	3
Objectifs du monitoring	3
Choix des Moniteurs et méthodologie de conduite du monitoring.....	4
Méthode de collecte et d'analyse des données	4
II. Résultats du monitoring couvrant la période post-électorale	4
2.1. Observations sur le contexte politique et le climat de confiance entre les acteurs politiques et les autorités publiques au lendemain de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020	4
2.2. Observations par rapport aux initiatives prises par les partis politiques pour l'éducation civique de leurs militants et sympathisants en marge de l'élection présidentielle du 18 Octobre 2020.....	6
2.3. Observations par rapport à l'enthousiasme des populations pour leur participation à l'élection présidentielle du 18 Octobre 2020	6
2.4. Observations par rapport aux craintes exprimées par les populations à propos de l'organisation de l'élection présidentielle du 18 Octobre 2020	7
2.5. Observations par rapport au dialogue politique au lendemain de la présidentielle d'Octobre 2020.....	7
2.6. Observations par rapport à la dissolution éventuelle de l'Assemblée nationale tels que le préconisent certaines formations politiques et organisations de la société civile pour qu'elle soit plus inclusive.....	8
III. Recommandations et propositions d'actions à l'endroit des parties prenantes.....	9
Recommandations prioritaires communes à tous les acteurs :.....	9
Recommandations à moyen et long terme	9
<i>Aux Partis politiques</i>	9
<i>À la CENI</i>	9
<i>Au Gouvernement</i>	9
<i>À la Société Civile, la Communauté Internationale et aux Partenaires Techniques et Financiers</i>	10
IV. Conclusion	10

I. INTRODUCTION

1.1. BRÈVE PRÉSENTATION DE LA COMMISSION DE SUIVI DU CODE DE BONNE CONDUITE DES PARTIS POLITIQUES (CSCBC)

Le 21 novembre 2008, les partis politiques se sont engagés, pour la première fois, à signer un code de bonne conduite dans l'espace politique guinéen. Ce Code est un texte d'engagement moral pour la consolidation de la paix et le renforcement de la culture démocratique, avec 134 partis politiques signataires à date.

En l'adoptant, les partis signataires se sont engagés à tout mettre en œuvre pour créer et maintenir un environnement de paix et de sécurité dans le cadre de l'organisation des élections afin de favoriser la cohésion sociale, l'unité nationale et la promotion de la démocratie.

1.2. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET

La Commission de Suivi du Code de Bonne Conduite des partis politiques (CSCBC), avec l'appui technique du NDI et sur financement de l'USAID, à travers son programme "**Renforcement des capacités électorales et de responsabilisation, normes ordonnées et gouvernance démocratique (BEACON-DG)**" conduit depuis Juin 2020 une action de monitoring sur tout le territoire de la Guinée pour veiller au respect dudit code.

Ce monitoring consiste à faire la collecte, la gestion et l'analyse des données par les Directoires national et régionaux afin de renforcer leur capacité à contrôler le respect des dispositions du Code de bonne conduite et à plaider pour le fair-play et la tolérance politique avant, pendant et après les élections.

À cet effet, vingt - huit (28) Moniteurs de la CSCBC, membres des Directoires national et régionaux, ont bénéficié d'une série de formations en ligne, compte-tenu du contexte de la COVID-19, notamment sur les outils de télétravail, les techniques et les outils de monitoring et les techniques de remplissage des grilles de monitoring et de remontée des données par SMS via le système Apollo (logiciel conçu pour le traitement des données du monitoring).

OBJECTIFS DU MONITORING

La CSCBC a, depuis sa création, promu et encouragé le respect des principes évoqués dans le Code de bonne conduite des partis politiques de Guinée. En mettant en place un système de collecte régulière et rapide de données sur le respect des dispositions du code dans toute la Guinée, la CSCBC cherche à contrôler plus rapidement et systématiquement l'efficacité du respect du Code de bonne conduite, à traiter les cas de violations par la communication, le plaidoyer et le dialogue entre les partis et à partager régulièrement des informations sur l'évolution du contexte politique en Guinée.

La finalité de cette action est d'amener les acteurs politiques à s'engager pacifiquement dans le processus électoral à travers le respect et la mise en œuvre des principes et règles du Code de conduite. La CSCBC fera un état des lieux régulier et formulera des recommandations aux

partis politiques signataires incriminés et aux différents acteurs impliqués dans le processus électoral pour un respect rigoureux des dispositions dudit code.

CHOIX DES MONITEURS ET MÉTHODOLOGIE DE CONDUITE DU MONITORING

Au regard de la qualité du travail fait par les 27 Moniteurs préalablement au cours des mois précédents dont 16 à Conakry et environnant (Coyah, Dubréka) et 11 au niveau des régions de l'intérieur, le Directoire national de la CSCBC a décidé de reconduire la même équipe dans chacune des régions/communes. À Conakry : deux (2) pour la Commune de Kaloum, trois (3) pour Dixinn, trois (3) pour Matam, cinq (5) pour Ratoma, un (1) pour Matoto, un (1) pour Coyah et un (1) pour Dubréka.

Dans les régions, deux (2) notamment pour : Kindia, Mamou, Labé, Faranah, N'zérékoré, un (1) pour Boké (le second n'ayant pas voulu s'associer à la démarche). La région de Kankan n'a pas été couverte, le Directoire régional n'ayant pas été redynamisé.

MÉTHODE DE COLLECTE ET D'ANALYSE DES DONNÉES

Sur la base des grilles préalablement conçues et réactualisées (grille de monitoring du respect du code et grille d'incidents critiques) en fonction de l'évolution du contexte politique, les Moniteurs ont observé durant le mois d'Août, à l'instar du mois précédent, chacun dans sa zone de responsabilité, les comportements des leaders et militants politiques vis-à-vis des clauses du Code de bonne conduite.

Ils ont recoupé les informations et ont élaboré leurs rapports de monitoring qui a ensuite été remonté par SMS vers le logiciel Apollo. Le traitement et l'analyse des données par une équipe formée à cet effet, a abouti à l'élaboration du présent rapport.

Ce rapport fait ressortir en introduction (I) le contexte général et la méthodologie du monitoring ; établit les principaux résultats du monitoring (II) à travers une analyse du contexte politique et les relations générales entre les acteurs politiques et les autorités, la situation du respect et de violation des dispositions du Code autour des opérations électorales, les incidents critiques. Il comporte aussi, avant la conclusion (IV), des recommandations et propositions d'actions à l'endroit des parties prenantes (III).

II. RÉSULTATS DU MONITORING COUVRANT LA PÉRIODE POST-ÉLECTORALE

2.1. OBSERVATIONS SUR LE CONTEXTE POLITIQUE ET LE CLIMAT DE CONFIANCE ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES AU LENDEMAIN DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 18 OCTOBRE 2020

Cette thématique du monitoring repose sur l'article 1er du code de bonne conduite des partis politiques qui dispose : « Promouvoir un esprit républicain par l'instauration d'un climat de confiance entre les partis politiques d'une part et entre les autorités compétentes et les partis politiques, d'autre part ».

Le **climat de confiance** entre les acteurs politiques d'une part, et entre ces derniers et les autorités publiques, d'autre part, s'est considérablement détérioré au lendemain de l'élection présidentielle du 18 Octobre.

À propos des **relations entre partis politiques**, sur la base des informations fournies par les Moniteurs à l'échelle nationale à l'issue du monitoring du respect du code de bonne conduite des partis politiques au mois de novembre 2020, il apparaît que seulement 4% soutiennent qu'il existe dans leurs localités un esprit républicain et un climat de confiance. En revanche, pour plus de la moitié des Moniteurs (52%), ce climat n'existe pas du tout. Pour les 44%, il n'existe qu'en partie.

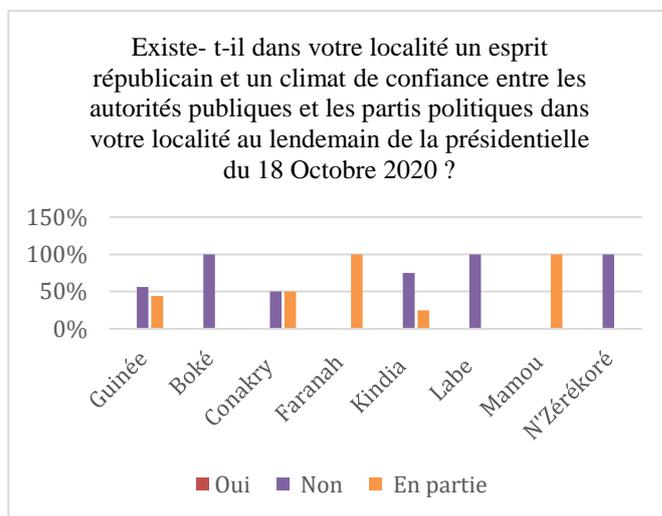
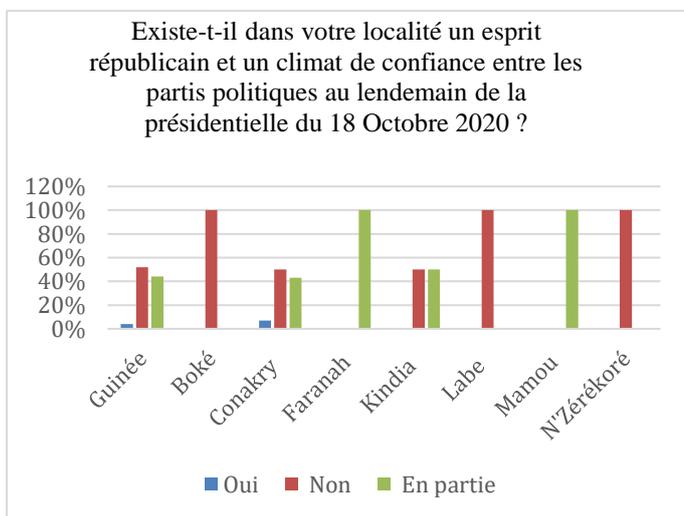
En désagrégeant les données par région, il apparaît globalement que le constat établi à l'échelle nationale réapparaît. On enregistre par exemple seulement 7% (Conakry) de Moniteurs sur l'ensemble des régions qui soutiennent que ce climat existe. Pour toutes les autres régions, ce climat n'existe pas du tout.

S'agissant des **relations entre partis politiques et autorités publiques**, au regard des résultats obtenus, il apparaît que le climat de confiance entre les deux entités est totalement délétère. Pour plus de la moitié des Moniteurs à l'échelle nationale (56%), ce climat n'existe pas du tout. Par contre, 44% des Moniteurs affirment qu'il existe en partie.

Au niveau régional, les Moniteurs de Labé, N'Zérékoré et Boké soutiennent à 100% qu'il n'existe pas du tout, contre ceux de Faranah et Mamou qui disent à 100% qu'il existe en partie.

Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les autorités publiques, acquises à la cause du pouvoir, outrepasseraient leurs prérogatives dans le cadre de l'organisation des élections en ignorant le principe de neutralité de l'administration publique tel que prescrit par le code électoral.

Pour remédier à cet état de fait, il est impérieux que les autorités publiques agissent dans les strictes limites de leurs prérogatives, gage certain du rétablissement de la confiance entre elles et les partis politiques, notamment ceux de l'opposition.



2.2. OBSERVATIONS PAR RAPPORT AUX INITIATIVES PRISES PAR LES PARTIS POLITIQUES POUR L'ÉDUCATION CIVIQUE DE LEURS MILITANTS ET SYMPATHISANTS EN MARGE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 18 OCTOBRE 2020

Cette thématique du monitoring repose sur l'Article 12 du Code de bonne de bonne conduite des partis politiques qui exige d' « Assurer l'éducation civique de leurs militants et sympathisants »

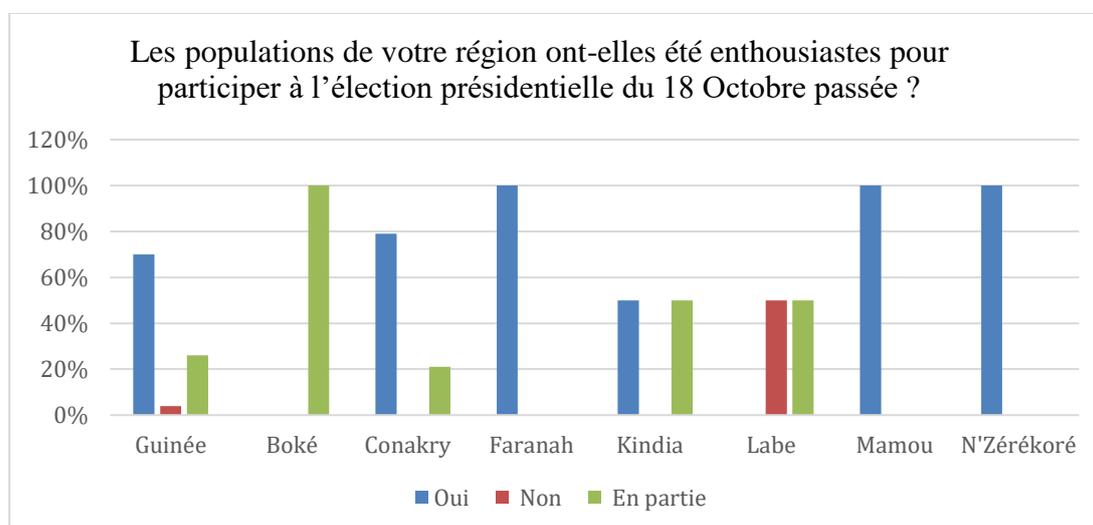
Dans le cadre de **l'éducation civique des militants et sympathisants** par les partis politiques, en marge de l'élection présidentielle du 18 octobre passé, 74% des Moniteurs à l'échelle nationale ont affirmé que des initiatives avaient été prises en partie dans ce sens. Pour 15% des Moniteurs, les partis politiques avaient effectivement mené des actions contre 11% qui affirment que rien n'a été fait en la matière.

En désagréant les résultats par région, on obtient 50% de Oui à Kindia ; 50% de Non pour Faranah et Labé ; 100% en partie pour Boké, Mamou et Nzérékoré et 79% en partie pour Conakry.

Les Moniteurs ont laissé entrevoir des initiatives allant dans le sens de la sensibilisation des militants et sympathisants à comprendre les procédures de contestation légale des élections et à soutenir des recours au contentieux et des démarches non violentes. Dans les prochains cycles électoraux, les partis doivent davantage sensibiliser leurs militants et sympathisants à aller s'enrôler, retirer leur carte d'électeur et à connaître comment voter pour le candidat de son choix. La poursuite de telles initiatives pourrait permettre d'accroître le nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale, minimiser le nombre de bulletins nuls à l'issue des scrutins et augmenter le taux de participation lors des prochaines joutes électorales.

2.3. OBSERVATIONS PAR RAPPORT À L'ENTHOUSIASME DES POPULATIONS POUR LEUR PARTICIPATION À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 18 OCTOBRE 2020

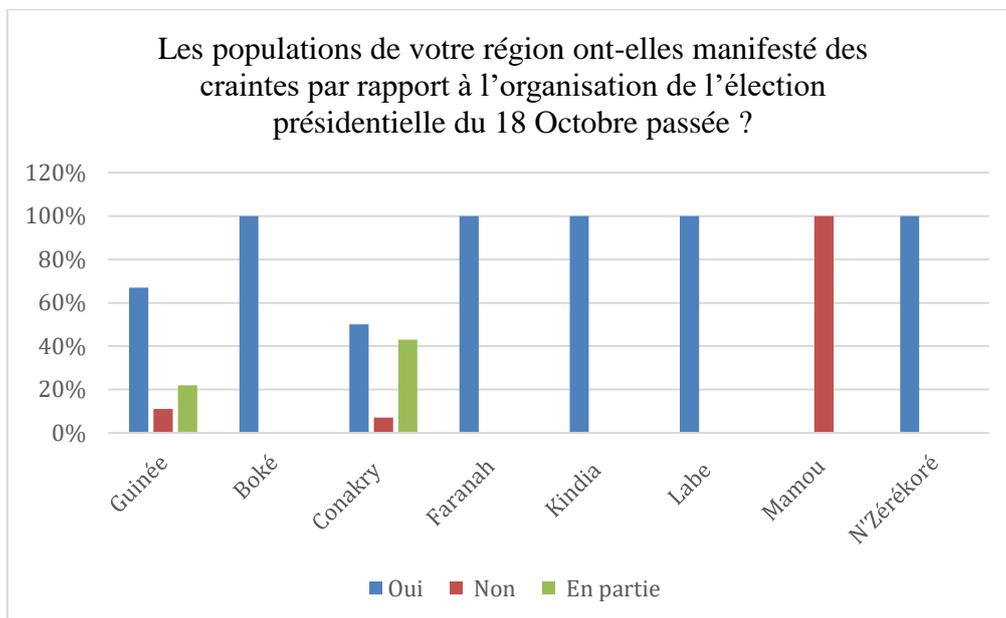
Sur la question de **la participation de la population avec enthousiasme à l'élection présidentielle** du 18 Octobre passée, 70% des Moniteurs soutiennent à l'échelle nationale que les populations l'ont été. Pour 26% des Moniteurs les populations l'ont été en partie contre 4% qui disent tout à fait le contraire. En désagréant les données, on remarque que la plupart des régions confirment les tendances définies à l'échelle nationale. C'est le cas par exemple de Conakry (79%) de oui et de Mamou, Faranah et N'Zérékoré (100%) de oui.



2.4. OBSERVATIONS PAR RAPPORT AUX CRAINTES EXPRIMÉES PAR LES POPULATIONS À PROPOS DE L'ORGANISATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 18 OCTOBRE 2020

Dans le cadre de l'organisation de l'élection présidentielle du 18 Octobre passée, 67% des Moniteurs à l'échelle nationale affirment que les populations ont manifesté des craintes. 22% l'affirment en partie contre 11% qui disent tout à fait le contraire. En désagrégeant les données par région, on s'aperçoit que les niveaux de craintes les plus élevés ont été enregistrés à Boké, Faranah, Kindia, Labé (100%) oui. Pour la région de Conakry, 43% des Moniteurs soutiennent que ce niveau de craintes était en partie élevé.

Ces craintes étaient notamment liées à l'escalade de la violence au regard des discours à relent ethnique tenus par certains acteurs politiques. Le fait d'empêcher aussi certains leaders politiques de se rendre ou de faire leur campagne dans certaines circonscriptions électorales du territoire national constituait l'autre aspect qui a suscité des craintes quant à l'organisation de cette élection dans la sérénité et le calme.



2.5. OBSERVATIONS PAR RAPPORT AU DIALOGUE POLITIQUE AU LENDEMAIN DE LA PRÉSIDENTIELLE D'OCTOBRE 2020

Cette thématique du monitoring repose sur l'Article 33 du Code de bonne de bonne conduite qui recommande aux partis politiques de « Régler leurs différends par le dialogue, la concertation, la conciliation et la médiation avant de recourir à la justice s'il y a lieu ».

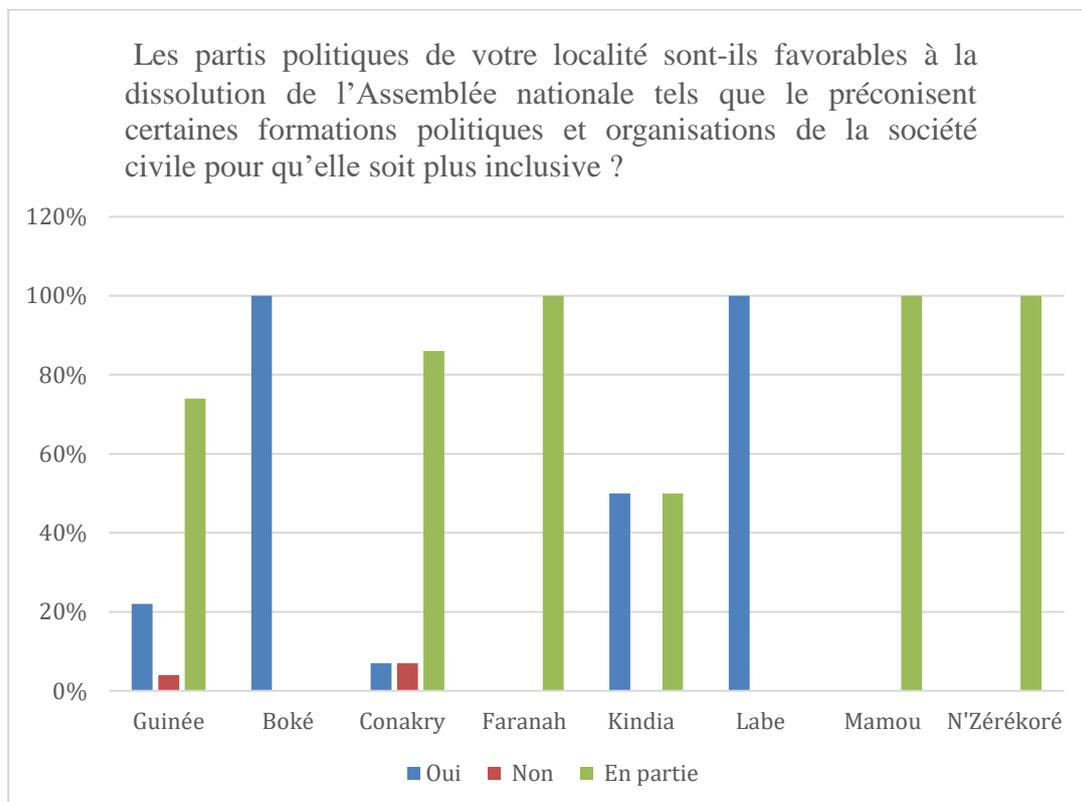
Sur la base des résultats remontés par les Moniteurs, il apparaît, à l'échelle nationale que plus de la moitié (52%) soutiennent en partie que les partis politiques sont favorables à toute initiative de dialogue politique. Les 33% ont affirmé que les partis politiques sont entièrement favorables, contre 15% qui ne le sont pas du tout.

En désagrégeant les données fournies par région, on s'aperçoit que majoritairement, les avis favorables en partie l'emportent largement avec 100% pour Boké, Mamou et N'Zérékoré ; et 50% du même avis pour Conakry et Labé. En revanche, tous les Moniteurs de Faranah sont entièrement d'accord pour un dialogue politique (100%).

Le faible pourcentage de Oui (33%) enregistré à propos du dialogue politique pourrait s'expliquer par le fait que les partis politiques deviennent de plus en plus sceptiques parce qu'ils estiment que les résolutions issues des nombreux dialogues politiques précédents ont souffert d'applicabilité et ce, par le manque de volonté politique. Il est donc important de redonner cette confiance aux acteurs politiques par l'application intégrale des résolutions qui résulteraient des prochains dialogues politiques inter guinéens.

2.6. OBSERVATIONS PAR RAPPORT À LA DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE TELS QUE LE PRÉCONISENT CERTAINES FORMATIONS POLITIQUES ET ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR QU'ELLE SOIT PLUS INCLUSIVE

Au regard des résultats du monitoring du mois de novembre 2020, la grande majorité des Moniteurs (74%) à l'échelle nationale sont en partie favorables à sa dissolution. Cet avis est totalement partagé par 22% des Moniteurs, contre 4% qui s'y opposent formellement.



III. RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS D' ACTIONS À L'ENDROIT DES PARTIES PRENANTES

RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES COMMUNES À TOUS LES ACTEURS :

➤ *DIALOGUE POLITIQUE*

- engager et poursuivre un dialogue franc et inclusif avec tous les acteurs politiques et sociaux pour un règlement pacifique de la crise post-électorale en offrant toutes la garanties quant à la mise en application des l'ensemble des résolutions qui en résulteraient ;
- impliquer les religieux et leaders d'opinions dans le dénouement de la crise.

➤ *RESPECT DES DROITS ET LIBERTÉS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS :*

- abandon des poursuites judiciaires;
 - libération des détenus politiques et acteurs de la société civile;
 - faire l'état des lieux sur les cas de violence et la destruction des biens matériels;
 - élucider les cas de mort;
 - rendre justice et rétablir les victimes dans leurs droits;
 - éviter les restrictions et la coupure de la connexion internet afin de permettre aux utilisateurs d'avoir accès aux réseaux sociaux et aux autres canaux de communication.
- ;

RECOMMANDATIONS À MOYEN ET LONG TERME

AUX PARTIS POLITIQUES

- Renforcer l'éducation civique des militants et sympathisants, conformément à l'article 12 du code de bonne conduite des partis politiques.

À LA CENI

- Renforcer la transparence autour des élections pour améliorer la confiance entre les partis politiques et les autorités conformément à l'article 2 du Code de bonne conduite des partis politiques en République de Guinée qui dispose : « *Soutenir la tenue, à bonne date, d'élections libres, démocratiques et transparentes organisées par la CENI* » ;

AU GOUVERNEMENT

- Primature/MATD : Encourager les initiatives de dialogue politique ;
- Créer les conditions devant permettre le renforcement d'un climat de confiance entre les acteurs politiques conformément à l'article 1^{er} du Code de bonne conduite des partis politiques en République de Guinée qui dispose : « *Promouvoir un esprit républicain par l'instauration d'un climat de confiance entre les partis politiques d'une part et entre les autorités compétentes et les partis politiques* » en respectant le principe de neutralité

tels que prescrit par le code électoral et le code de déontologie des administrateurs territoriaux.

À LA SOCIÉTÉ CIVILE, LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ET AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Encourager et soutenir le dialogue entre les partis politiques d'une part, et entre les partis politiques et les autorités d'autre part.

IV. CONCLUSION

Ce rapport est établi sur la base des données recueillies par les Moniteurs de la CSCBC à Conakry et dans les régions, à l'intérieur du pays entre le 1^{er} et le 30 Novembre 2020. Le Directoire de la Commission de suivi du code de bonne conduite des partis politiques en République de Guinée invite tous les partis signataires à la vulgarisation et au respect des dispositions dudit code afin d'apaiser le climat politique par le biais du dialogue, la concertation, la conciliation et la médiation conformément à l'Article 33 dudit code.

Il invite également la CENI, le MATD et l'ensemble des Institutions républicaines à prendre en compte les recommandations formulées dans le présent rapport pour l'apaisement du climat sociopolitique dans le pays.

Conakry, le 16 Décembre 2020



LE PORTE - PAROLE
Mamadou FOFANA

The image shows a blue circular stamp with the text "Commission de Suivi du Code de Bonne Conduite des Partis Politiques" around the perimeter and "Porte-Parole" in the center. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink, and below it, the name "Mamadou FOFANA" is printed in blue.